

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 octobre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016**

**2016 DDCT 120** Subventions (8 000 euros) à trois associations au titre de l'animation locale et de l'engagement solidaire.

**M<sup>me</sup> Pauline VÉRON, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel M<sup>me</sup> la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement à trois associations ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros est attribuée, au titre de l'exercice 2016, à l'association « Coordination des collectivités portugaises de France (CCPF) » (53861 / 2016\_06629) dont le siège social est situé au 7 avenue de la Porte de Vanves - 75014 Paris.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir (F.D.F.A) » (10085 / 2016\_08029), dont le siège social 16, rue Émile Duclaux - 75015 Paris.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Suicide Écoute » (5341 / 2016\_03071), 33, rue Linné - 75005 Paris.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée de la manière suivante :

- Pour les articles 1 et 3, 5 000 euros au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14012 provisions pour subventions de fonctionnement au titre de l'engagement solidaire, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016.
- Pour l'article 2, 3 000 euros au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14007 provisions pour subventions de fonctionnement au titre de l'animation locale, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**